



## Ça Presse!

Le mardi 24 mars 2009

# Besoin de soutien pour survivre en cette période économique difficile?

Le gouvernement du Canada a annoncé qu'un certain nombre de mesures et de programmes visant le marché du travail ont été rajustés afin d'offrir temporairement une aide supplémentaire aux personnes aux prises avec des transitions en cette période économique difficile.

Les changements font partie de la Stratégie en matière de compétences et de transition à laquelle le gouvernement a consacré la somme de 8,3 milliards de dollars.

Parmi les changements figurent des améliorations au programme Travail partagé. Travail partagé est un programme d'assurance-emploi (AE) qui aide les entreprises aux prises avec un ralentissement temporaire de leurs activités causé par des facteurs qui échappent à leur contrôle.

Ce programme est conçu pour éviter les mises à pied en offrant des prestations d'assurance-emploi aux travailleurs admissibles qui acceptent un horaire de travail réduit pendant la période de rétablissement de leur employeur.

Le programme Travail partagé constitue une situation avantageuse pour tous. Il permet aux entreprises de conserver leurs employés et d'éviter les démarches coûteuses liées au recrutement et à la formation de nouveaux employés. Quant aux employés, ils peuvent ainsi conserver leur emploi et maintenir leurs compétences à jour.

Pour en savoir plus au sujet de ces améliorations et du plan d'action économique du gouvernement, veuillez lire l'article au complet [ici](#).

